Les infos municipales

n°16 Juillet 2004

Dépôt légal
Juillet 2004

Publication à périodicité variable
N°ISSN 1293-3074
Siège : Mairie
Tél : 03 83 47 24 32

Sommaire

- La vie de la commune 2
- Canicule 4
- Divers 5
- Un peu d'histoire 7
- Du côté des associations 8
- Environnement 9
- CCMM 10
- École
- Conseil municipal 11
- État civil
- Agenda
- Permanence des élus
- Prochain bulletin 12

« Vivre ensemble »

Cette formule mérite que l'on y réfléchisse et que l'on tente de déterminer ce que cela peut signifier pour nous habitants de Chavigny :
Pouvoir garder une certaine qualité de vie, la trace de notre patrimoine historique, le bien-être à proximité de la nature… ou faire de Chavigny une commune de 4000 habitants, en privilégiant la construction de lotissements, sans se préoccuper toutes fois des conséquences que cela génère en termes de développement urbain (assainissement, voiries, écoles, personnels...) ?

Pour ce faire, l'équipe municipale et moi-même avons décidé de réviser le Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, afin d'éviter ce genre de scénario. Les délais légaux de la révision du POS ne nous ont pas permis d'empêcher certaines réalisations.

En fait, « Vivre ensemble » c'est surtout une affaire de valeurs partagées, de respect de l'autre. Comme le Président du Conseil Général de Meurthe & Moselle aime le rappeler « Vivre ensemble c'est placer l'Homme au centre de nos préoccupations ». Concevoir l'économique à partir de ce postulat et non privilégier le seul intérêt personnel. L'économique a effectivement un rôle d'enrichissement individuel, mais aussi une plus grande importance quand le développement des affaires crée aussi une plus-value pour les autres, notamment en termes d'emplois et de TPU.
Motivé par ce principe, le conseil municipal et moi-même, sommes engagés en concertation avec la CCMM à développer et à réaménager le plateau de Brabois, à la fois en zone économique et en zone verte.

« Vivre ensemble » c'est être en harmonie avec les autres, les plus aisés avec les plus démunis, les jeunes avec les personnes âgées, les bien portants avec les handicapés… Chacun à sa façon peut contribuer à l'intérêt général. Ce sont nos différences qui fondent ces richesses que nous cherchons à cultiver. Chacun d'entre nous, en fonction de ses capacités, de son histoire, de ses besoins, participe à la construction de ce tissu social.

Ainsi les derniers mois ont été féconds en animations diverses et variées :
- *Soirée Pablo Neruda, Fête de la musique… par le Comité des Fêtes ;*
- *Fête du Jeu avec le réseau périscolaire ;*
- *Soirée dansante du CILDEC ;*
- *Challenge Georges Paget de l'ASC ;*
- *Kermesse de l'école ;*
- *Sans oublier l'étape du rallye Liège Rome Liège, les journées de l'environnement et les activités hebdomadaires des autres associations...*

Ces initiatives sont sources de vitalité et d'énergie. Elles ont toutes le mérite d'exister et contribuent au bien vivre ensemble. Il serait illusoire de les opposer, de tirer plus la couverture à soi. Ce dynamisme a besoin d'une entente cordiale dans un objectif d'animation de la cité. Il y a plus de satisfaction à œuvrer pour l'intérêt général que de s'enfermer dans de vaines querelles intestines.
Dans ce souci de « Vivre ensemble », dans le respect et la tolérance, faisons en sorte que Chavigny soit encore davantage un lieu d'animation associatif, culturel, sportif et festif.

À toutes et à tous, nous souhaitons de bonnes vacances !

Le maire, Guy George

La vie de la commune

Fête de la musique et feu de la St-Jean

Le Comité des Fêtes a invité les Chavinéens à venir fêter la musique et le feu de la St-Jean sur la place communale le 19 juin 2004, comme tous les ans. Environ deux cent personnes sont venues pour écouter les groupes, musiciens et chanteurs amateurs tout en se restaurant autour d'un barbecue. Delphine au violon et Florentin à la trompette ont ouvert le concert avec brio. Puis le groupe ZI ELECTROGENE (chansons rock des années 70 et 80) est entré en scène. Chaude ambiance pendant plus de deux heures durant lesquelles le chanteur a fait participer les enfants comme les adultes, avec un petit coup de cœur pour Cynthia, perpétuant ainsi l'esprit de la fête de la musique : fête populaire où chacun peut venir s'exprimer en jouant d'un instrument, en chantant ou en dansant. L'embrasement de la chavande sur fond musical de « Allumer le feu » a ravi les spectateurs. Trois groupes de rock métal ont clôturé la fête devant le brasier.

Fête du Jeu

Organisée par le réseau périscolaire de la CCMM, la Fête du Jeu a rassemblé près de deux cents enfants venus des différentes structures municipales ou associatives, dont l'APS de Chavigny.

Bien entendu, les enfants se sont amusés grâce au nombre impressionnant de jeux et d'animations proposés. Les personnels ont pour leur part trouvé ces moments d'échanges très formateurs ; rencontres appréciées également par les parents. Cet après-midi, débuté par un pique-nique, s'est terminé par un lâcher de ballons. Des cris de joie ont accompagné ce moment magique.

Rallye de voitures anciennes Liège-Rome-Liège

À l'initiative de la municipalité, le rallye Liège-Rome-Liège a fait étape à Chavigny le 20 juin 2004. Alain DEFALLE, le président du rallye, contacté dès le mois de mars, a immédiatement accepté cette demande, en précisant : « en Italie, ce type d'étape attraction est plus fréquent qu'en France ». Plusieurs associations et bénévoles ont participé à l'organisation de cette « étape-contrôle » : le Comité des Fêtes, l'Automobile Club Lorrain, l'association Loisirs 4X4 et Nature, les Vieilles Gloires (motos). Considéré comme le rallye le plus renommé depuis 1931, il est devenu depuis quelques années un des rallyes historiques les plus côtés (meilleur rallye historique 2004).

Cette année, il était ouvert aux voitures d'avant-guerre et aux véhicules dont le modèle a été mis en production avant 1960.
Partis de Spa, le matin, les premiers concurrents sont arrivés vers 15h pour un contrôle sur la place de Châtel. Le public a pu admirer pendant plus de deux heures, des voitures Bentley, Jaguar, Porsche, Ferrari, Aston Martin, Austin Healey, Triumph, Mercedes, Alfa Romeo venues du monde entier (Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, États-Unis, Argentine, Grèce, Italie, Allemagne, Autriche, République Tchèque et même de France).

L'usine Audi a reconstruit pour l'occasion trois superbes roadsters « Wanderer Streamline Special » qui s'étaient illustrés sur le rallye entre 1937 et 1939. Au poste de contrôle, un rafraîchissement a été offert à chaque concurrent et chaque équipage s'est vu remettre par le maire un petit cadeau souvenir prévu par les organisateurs. Ils repartaient ensuite vers Vittel, première ville étape (376 km) pour finir à Rome le 25 juin, avec 2235 km dans les jantes.

Commémorations

C'est sous une pluie battante que le 59ème anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1940 a été célébré par l'AMC et la municipalité. Pour la première fois, le porte-drapeau des ACPG André Biardeau, hospitalisé, n'a pu assisté à la cérémonie. Hélas, le lendemain, la maladie l'emportait. Nous rendons ici hommage à cet homme pour qui la fidélité à ses engagements n'était pas un vain mot.

Le 64ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940, du Général De Gaulle a été célébré cette année à Chavigny, par neuf municipalités du secteur et le Groupement des Associations Patriotiques (GAP) de Neuves-Maisons et des environs. Après le dépôt des gerbes de la commune et du GAP, une minute de silence était observée par l'assistance. Ensuite, dans un même recueillement ont été écoutés les chants patriotiques et la lecture de l'appel historique. La cérémonie s'est terminée en mairie où un vin d'honneur était servi.

Canicule

L'année dernière, en août 2003, les Français ont souffert de la canicule et de ses conséquences dramatiques.

Les situations climatiques extrêmes ou les situations exceptionnelles comme la canicule ont des conséquences pour l'ensemble de la population et en particulier pour les personnes âgées (isolées, dépendantes ou ayant des problèmes de santé), les personnes handicapées et les enfants en bas âge. Ces personnes sont les plus exposées et donc les plus vulnérables.

Des mesures de prévention sont à prendre afin de vivre un été agréable et sans trop de difficultés. Il est recommandé entre autre :

- D'éviter que la chaleur pénètre dans son logement en fermant les volets, les fenêtres…
- D'aérer dès qu'il fait frais ;
- De porter des vêtements légers, d'éviter tout effort physique ;
- De prendre conseil auprès de son médecin si l'on prend des médicaments ;
- De prévenir les voisins, si l'on est seul(e) une partie de l'été ;
- De se rafraîchir régulièrement le visage, les bras…
- De boire par petites quantités tout au long de la journée (au moins 1,5 litre d'eau).

Une plaquette sur ces recommandations et les dangers de la canicule sur la santé est disponible en pharmacie et dans les organismes publics. Les mairies doivent recenser l'ensemble des personnes âgées de plus de 65 ans qui pourraient se trouver en situation de danger en cas de canicule. La mairie en liaison avec le C.C.A.S. a contacté les personnes âgées concernées pour les inviter à se faire connaître auprès des services de la mairie, si elles le souhaitent, pour les informer, les aider ou les soutenir. De même, chacun d'entre nous (parents, amis, voisins…) peut aider ou signaler toute personne fragilisée qui pourrait l'être davantage par les effets de la canicule.

L'esprit de solidarité entre voisins et entre concitoyens permet de rompre l'isolement et évite de vivre des situations difficiles.

René Denille, conseiller délégué à l'action sociale et aux personnes âgées (tél : 03.53.47.24.32).

Divers

Qualité de l'eau distribuée par notre réseau en 2003.

Synthèse annuelle établie par la DDASS 54 :

- **Bactériologie** : Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. **12** séries d'analyses ont révélé **91,7** % de résultats conformes soit **1** analyse non conforme sur **12**.
- **Atrazine et atrazine desethil** : Paramètres non recherchés pour ce bilan.
- **Nitrates** : Éléments provenant principalement des pratiques culturales, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas dépasser 50 milligrammes par litre. La concentration moyenne annuelle a été de **6,43** milligrammes par litre avec un maximum à **9,9**.
- **Dureté et agressivité** : La dureté de l'eau représente le calcium et le magnésium naturellement présents dans les ressources. L'inverse d'une eau dure est une eau douce (inférieure à 15 degrés français), pouvant parfois être agressive, c'est-à-dire risquant de provoquer la dissolution des métaux constituant les canalisations. L'eau distribuée est **dure**. Par ailleurs elle peut être qualifiée d'**eau non agressive.** La dureté est de **31,8** degrés français. D'un point de vue sanitaire, la dureté d'une eau n'est ni dangereuse, ni soumise à des réglementations strictes, elle doit être simplement appréciée comme une qualité de confort. Quelques références : l'eau distribuée par la CUGN sur le plateau de Brabois est de 11 df, elle atteint jusqu'à 70 df dans plusieurs localités du département.
- **Autres paramètres** : Tous les autres principaux paramètres mesurés ont présenté une moyenne conforme à l'exigence de qualité.

Conclusion : L'eau distribuée en 2003 a été sur le plan micro biologique de qualité pouvant être améliorée. Elle est restée conforme, en moyenne annuelle, aux normes réglementaires sur le plan phyco-chimique pour les substances recherchées.

Eau chaude sanitaire : Dans le cadre de la prévention de la légionellose, et afin de réduire les risques de développement de la bactérie dans les systèmes de production d'eau chaude, il est recommandé de régler ces dispositifs à 55°C minimum et de les entretenir régulièrement :

- Vidanger, détartrer les ballons d'eau chaude,
- Nettoyer, détartrer les pommes, flexibles de douche, filtres de robinet, brise-jet (à remplacer si l'état d'usure le nécessite).

Opération tranquillité vacances 2004

La gendarmerie nationale reconduit l'opération tranquillité vacances, en collaboration avec notre commune. Vous pouvez vous associer à cette démarche qui vise à prévenir les vols et les incivilités en remplissant le formulaire ci-contre et en vous procurant la plaquette informative remplie de conseils pratiques. Le formulaire est à retourner et la plaquette est à retirer, soit en mairie, soit à la brigade de gendarmerie de Neuves-Maisons.

Opération tranquillité vacances 2004

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Votre maison est-elle équipée d'une alarme ? OUI NON

Vos voisins sont-ils informés de votre absence ? OUI NON

Avez-vous déjà été victime de cambriolage ? OUI NON
(si oui, précisez l'année : _____)

Personne ayant les clefs et ou à prévenir en cas d'incident :

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Où pouvons-nous vous contacter sur votre lieu de vacances ?

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mini-musée

À la mairie de Chavigny, un mini-musée est envisagé (plus particulièrement un aménagement de la vitrine dans la Salle dite des Mariages). L'histoire du village y serait évoquée (forêt, vigne, vergers, faune, flore, mine de fer, tramway...) par l'intermédiaire d'objets, dessins, plans, lettres, photographies, cartes postales...
Mini-Musée évolutif, transformable, interchangeable en fonction des « trésors » possédés, prêtés ou donnés.
Les personnes désirant participer, d'une manière ou d'une autre, à cette rétrospective peuvent contacter le secrétariat de la mairie.

Résultats des Élections Européennes

Scrutin du 13 juin 2004
- Inscrits :1110
- Votants : 466
- Exprimés : 450
- Nuls :16.

Ont obtenu :

1. La France d'en bas	Patrick Merck	6
2. Europe-Démocratie-Espéranto	Bruno Schmitt	0
3. Parti des travailleurs	Georges Hoffmann	0
4. LO-LCR. A.Laguiller- O.Besancenot	Christiane Nimsgern	22
5. Europe oui, Turquie non!... La vraie droite	Bruno Mégret	0
6. Et maintenant, l'Europe sociale. PS	Pierre Moscovici	183
7. L'Europe oui mais pas celle là. PCF	Fabienne Pourre	8
8. Avec l'Europe, voyons la France en grand. UMP	Joseph Daul	48
9. Automobiliste vache à lait ras le bol	Dominique Marcinek	8
10. WWW. je vote autrement	J-Philippe Allenbach	0
11. Liste Front National	Bruno Gollnisch	37
12. Moins d'impôts,... L'emploi pour tous. M.I.G.U.E.T.	Patrick Roher	10
13. L'Ecologie, les Verts. Parti Vert Européen	M-Anne Isler-Béguin	33
14. Pasqua, la France en tête	Pierre Monzani	3
15. Liste Philippe de Villiers	J-Louis Millet	17
16. Les Écologistes	Antoine Waechter	16
17. Vivre mieux avec l'Europe	Micheline Etienne	0
18. Alliance royale	Sandrine Pico	0
19. UDF Europe	Nathalie Griesbeck	59
20. Parti des socioprofessionnels	Olivier Lambeaux	0

Recensement 2004 :

Le décompte (non officiel) de l'INSEE donne une population de 1643 habitants pour 674 logements, nous étions 1610 en 1999.

Dératisation

La distribution de raticide annuelle étant terminée, on peut encore s'approvisionner directement en mairie.

Balayage des rues

- Le 03 août 2004 : rue de Nancy et rue de Neuves-Maisons.
- Le 07 septembre 2004 : toutes les rues de la commune.

C Ç C « Combien Ça Coûte »

Force est de constater que des actes de vandalisme et des vols se répètent. L'incivisme par le non-respect de la réglementation augmente. Ils entraînent des détériorations qui ont des coûts financiers. Le vivre ensemble c'est aussi prendre conscience de ce phénomène et c'est l'affaire de tous de ne pas laisser faire. Des plaintes ont été déposées.

- Diverses dégradations de la fontaine de l'église : 1500 €
- Barrière arrachée sur le chemin du « coucou » : 900 €
- Vol de deux bâches latérales du chapiteau + une lacérée : 960 €
- Vol d'une table et deux bancs : 150 €
- Destruction du branchement électrique de la fontaine « Soyer » : 700 €

} soit **4210** €

Terrain multisport

Malgré un règlement concernant les horaires d'utilisation et un arrêté municipal, il est à regretter que ce dispositif ne soit pas respecté par les usagers. Étant régulièrement interpellé par les riverains afin de faire respecter le bon usage du terrain, je voudrais préciser que nous ne sommes pas face à des actes de délinquance, mais plutôt d'incivilité.
La gendarmerie de Neuves-Maisons, qui couvre un secteur de 17 communes, ne peut se déplacer à chaque fois pour verbaliser ces actes d'incivilité.
Aussi j'invite chacun à se sentir concerné par ce problème : parents, enfants et jeunes utilisateurs du terrain. Riverains proches ou plus éloignés, faisons respecter le bon usage de cette structure, par une parole échangée, sans violence, mais avec conviction, pour que le calme revienne dans ce quartier.

Horaires du terrain multisport :

Du lundi au vendredi : de 9h à 12 h et de 14 à 20h
Le samedi et dimanche : 15h à 18h.

Le maire.

Un peu d'histoire

Les fontaines lavoirs

La fontaine de l'église est, parmi celles qui subsistent encore, la plus vieille des fontaines de Chavigny : au XVIIIe siècle, on la désignait sous le nom de « fontaine du haut », tandis que la « fontaine du bas », aujourd'hui disparue, se trouvait sur l'actuelle place de Châtel. Un texte de 1779 imposait au fermier Claude Nicolas de laisser « au bout des auges de la dite fontaine, un passage libre pour que les personnes puissent passer et que les bestiaux puissent aller boire des deux côtés ». En décembre 1823, la municipalité demanda l'autorisation de remplacer les tuyaux amenant l'eau et de construire trois auges : deux pour la lessive et une pour les chevaux ; mais ces travaux n'ont été réalisés qu'en 1830. À cette date, les bacs et les tuyaux sont encore en bois de chêne. C'est seulement en 1840 que le conseil municipal décide de « remplacer la totalité des corps en bois par de nouveaux corps en fonte », car les eaux qui s'en échappent causent des dégâts aux murs de l'église et au cimetière qui l'entoure. L'aspect actuel de cette fontaine date des années 1876-1878 : la toiture est entièrement refaite, les auges de bois sont remplacées par des auges de pierre de Viterne, un peu plus grandes et dont la disposition est légèrement différente des anciennes.

La fontaine dite « Soyer », du nom de la ferme voisine, est l'héritière de l'ancienne source Saint Blaise, qui alimentait au Moyen-Âge l'ancien village de ce nom. C'est en 1856 que les habitants de la rue de Nancy, qu'on avait commencé à construire, demandèrent par une pétition qu'on leur procure de l'eau près de leur domicile. On capte pour cela l'eau de la source dont il est dit alors qu'elle « s'écoule dans les raisins » et on la conduit dans un petit terrain acheté au bord de la rue. On se contente d'abord d'installer une auge en bois perpendiculaire à la route et un petit « rinçoir » également en bois dans le fond. Lors de la campagne de travaux de 1876-1878, dont nous avons déjà parlé, confiée à l'entrepreneur Defer de Pont Saint-Vincent, on construit les murs qui l'encadrent sur trois côtés, on la recouvre d'une toiture et l'on met en place un abreuvoir et un rinçoir de pierre, qui sont cette fois parallèles à la chaussée.

Jean-Claude Bonnefont

Du côté des associations

Comité des Fêtes

Le 15 mai dernier le Comité des Fêtes de Chavigny organisait un dîner spectacle, à cette occasion le Pressoir affichait complet. Le Théâtre de l'Escalier présentait des poèmes de Pablo Neruda, lus par Sybel Kylercyan et mis en musique par Jaïme Cordoba, professeur de guitare à l'école de musique intercommunale. Ce spectacle était suivi d'un repas sud américain. Le succès de cette première soirée, tant par la participation que par sa qualité, nous encourage à poursuivre. Rendez-vous donc à l'automne pour une nouvelle soirée spectacle à Chavigny ! D'ici là, nous nous retrouverons le 13 juillet en soirée :

FEUX D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE AVEC L'ORCHESTRE ACTUA DANCE

Le Comité des Fêtes souhaite développer encore les animations sur la commune pour cela,
VOTRE AIDE ET VOS IDÉES SONT LES BIENVENUES.

Foyer rural - côté jeunes

Pendant l'été :

- 3-12 ans : Le centre de loisirs du **5 au 30 juillet** attend encore quelques inscriptions ! Quatre semaines d'animation autour de la Nature. Sorties, jeux, sports, activités manuelles, scientifiques, et d'expression... et la construction d'un « GÉANT de jardin » qui sera exposé à Chavigny avant de rejoindre fin août à Manonviller ses congénères de tout le département pour la grande fête des foyers ruraux.

- 12-18 ans :
  Du **5 au 30 juillet**, des semaines à thème... à ne pas rater !

  - semaine 1 : initiation hip hop (matin)
  - semaine 2 : formation aux premiers secours (AFPS)
  - semaine 3 : sport... roller et street roller
  - semaine 4 : art... musique et chant

  } Par manque d'inscriptions ces activités seront proposées de nouveau aux vacances d'automne.

  Du **23 au 29 août** : une semaine de camping à Manonviller (12 places maxi) avec des ateliers musique,

théâtre, cirque et arts plastiques... Les projets Ados sont mis en place avec les jeunes, prenez vite contact !

Dès la rentrée :

Des animations Ados à mettre en place avec l'animateur... les samedis, les vacances... rendez-vous aux permanences le lundi et le mercredi au « pôle jeunesse » de 16h30 à 18h (local situé au premier étage de l'école, à côté de l'APS)… Vos projets ont de l'avenir !
Une rencontre avec les animateurs du coin aura lieu une fois par mois au collège. Pour être informé des animations à venir… Rendez-vous à la récré !
Pour tout renseignement, contactez Matthieu, animateur communal au 03 83 47 81 34 ou 06 25 08 04 38. Internet : polejeunesse.chavigny@wanadoo.fr

ATTAC

L'Association pour la Taxation des Transactions financières internationales et pour l'Aide aux Citoyens a été fondée en 1998, pour lutter contre la main mise des marchés financiers sur toute la société, dans les domaines de l'économie, de la politique, ... bref sur le quotidien de tous les citoyens.
Son objectif est de mettre en cause la puissance des multinationales et de redonner son pouvoir à la politique (au sens noble) : ceux qui doivent décider, ce sont les citoyens.
Attac est une association d'éducation populaire tournée vers l'action, sa démarche : s'informer, se former, informer pour tenter de contrebalancer l'information de masse qui défend des idées dites libérales, mais en fait hostiles aux services publics.
Elle est forte de 30000 adhérents en France, de 230 comités locaux dont un en Meurthe et Moselle qui organise une réunion débat chaque premier lundi du mois (sauf août) sur un thème et ouverte à tous à la MJC Bazin à 20h30.
Une réunion publique aura lieu le mardi 21 septembre 2004 à 20h30 à la salle polyvalente de Neuves-Maisons pour présenter plus complètement cette organisation et faciliter les contacts entre les personnes intéressées.

SLUC : école de tennis du mercredi

Tous les enfants (de 7 à 13 ans) dont les parents sont domiciliés à Chavigny peuvent fréquenter l'école de tennis à titre gratuit. Seuls les frais de licence FTT tenant lieu d'assurance sont à la charge des familles. Le nombre de places est limité à 16. Les parents désirant inscrire leur enfant pour la rentrée prochaine sont invités à le faire dès maintenant auprès des responsables du SLUC. Les jeunes ayant fréquenté régulièrement l'école de tennis pendant l'année scolaire 2003/04 sont prioritaires, mais doivent confirmer leur réinscription.

Pour tous renseignements complémentaires : téléphoner au 03 83 44 60 78 ou 03 83 47 37 57.

Environnement

Journées de l'environnement

Le samedi 5 juin la commission environnement et l'école élémentaire s'engageaient concrètement dans une opération propreté basée sur le tri sélectif. Une centaine d'élèves encadrés par leurs enseignants, des parents d'élèves, des bénévoles et des élus ont nettoyé l'ancienne voie du « coucou » du collège Callot au carreau de la mine. Les enfants étaient équipés de sacs de différentes couleurs leur permettant de sélectionner : verre, papier, plastique et autres. Malgré le mauvais temps, l'opération s'est déroulée dans la bonne humeur. Elle a permis de récupérer un tas de matériaux insoupçonnés, mais aussi de creuser les estomacs de nos ambassadeurs du tri… Une petite collation leur a été servie en fin de matinée.

Le samedi suivant c'est une vingtaine de personnes qui étaient présentes au rendez-vous, place communale, pour participer aux deux chantiers programmés. Le premier a été de nettoyer et de rendre praticable le sentier communal qui coupe la boucle de la rue du Haldat et qui se prolonge jusqu'à l'impasse Jean Jaurès. Le second a été d'évacuer les nombreux détritus dont des individus peu scrupuleux se sont débarrassés autour du transformateur EDF, en face des Clairs Chênes. Deux voyages à la déchetterie avec le camion communal ont été nécessaires pour redonner à cet espace sa pureté originelle.

À midi les objectifs étant atteints, tout le monde s'est retrouvé sous le chapiteau pour le grilauvent offert par la municipalité.

L'après-midi était consacré à une visite commentée de la faune et de la flore en zone humide, celle du Mazot logeant la rue des Prés et celle des fonds de Renonvaux. Une dizaine de curieux ont suivi avec intérêt les explications de Jean-Baptiste Schweyer, technicien supérieur de l'environnement et d'une représentante de la Ligue de la Protection des Oiseaux. Des prélèvements effectués dans le marais du Mazot montrent une pollution sans surprise puisqu'il collecte de nombreux égouts, (la CCMM a prévu à court terme la pose d'un collecteur des eaux usées). Par contre plus en amont, l'eau et le fond du ruisseau sont sans reproche. Notes, photos et analyses plus approfondies seront rassemblées dans un livre de l'environnement à Chavigny.

Merci à tous les jeunes et les moins jeunes qui se sont investis dans ces deux journées. L'environnement étant par nature un combat quotidien, nous vous disons à très bientôt !

CCMM

Promenades et randonnées en Moselle et Madon

Le groupe projet « maillage des sentiers de randonnées », composé de volontaires et d'élus communautaires issus des 12 communes de la CCMM a présenté ses travaux et a validé la carte de promotion des sentiers à la mairie de Chavigny.
Seize circuits de 4,5 km à 35 km sillonnent des paysages variés avec des points singuliers à découvrir. Le balisage a été effectué par l'Association pour la Promotion et l'Insertion par le travail, par les Chantiers (APIC), accompagnée de bénévoles du groupe projet.
Le samedi 5 mai, plusieurs groupes de randonneurs ont parcouru les différents circuits convergeant au plateau Sainte-Barbe pour l'inauguration des « promenades et randonnées en Moselle et Madon ».
La carte en couleur est disponible gratuitement dans toutes les mairies de la CCMM et au « point-info » situé au point-central de Neuves-Maisons. Des petites chaussures symbolisent le niveau de difficultés pour chaque circuit (de 1 à 5).
À chacun son rythme… « En avant marche » !

École

Kermesse

Samedi 26 juin, en milieu d'après-midi, les enfants de l'école élémentaire avaient invité Chavinéennes et Chavinéens à leur grande kermesse de fin d'année. La foule était au rendez-vous, tout comme le soleil. On se pressait aux stands pour tester son adressse.

Heureusement, les jeux étaient nombreux et variés… Le plus difficile fut sans nul doute celui du « coupe-carotte ». Tout le monde jouait, les adultes n'ont pas pu résister à la tentation. Face à la demande les maîtresses ont dû, par deux fois, faire fonctionner la planche à tickets. Les pâtisseries apportées par les parents et le fond musical assuré par Gilbert Tamayo ont été très appréciés. La fête s'est prolongée le soir sous le chapiteau où un repas était servi. Bravo aux enfants et à leurs enseignantes pour cette sympathique fin d'année !

Conseil municipal

Quelques délibérations de la séance du 28 mai 2004 :

Création d'un poste A.S.E.M. en remplacement du poste d'Agent d'Animation : Mme Patricia Henry ayant réussi le concours d'Agent Spécialisé des Écoles Maternelles. Vote à l'unanimité.

Création d'un emploi non permanent (saisonnier : juillet et août) au service technique pour assurer le remplacement des agents en congés annuels. Vote à l'unanimité.

Motion « Assurer la présence postale territoriale » émanant de l'Association des Maires Ruraux de France. Motion adoptée par 11 voix pour et 5 abstentions.

Avis favorable à l'autorisation du système d'assainissement de l'agglomération de Neuves-Maisons (construction d'une station d'épuration de 30000 équivalents-habitants). Vote à l'unanimité.

Prescription d'un sursis à statuer (demande d'arrêté de lotir) : pour un projet de lotissement, à usage d'habitation de 10 lots, au lieu-dit « Jardinot ». Le sursis à statuer ne constitue ni une décision négative, ni une décision positive, l'examen de la demande étant tout simplement repoussé, compte tenu d'une possible implantation d'équipements publics à cet endroit. Vote à l'unanimité.

Informations sur le périmètre de protection du captage d'eau du puits de la faille : un surcoût de prestations de 3700 € HT (initialement 5820 € HT) est suggéré pour se mettre en conformité avec le nouveau cahier des charges « Bassin Ferrifère ». Ce complément de travaux peut-être subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-

Meuse, au taux de 80 %. À suivre…

État civil

Naissances

- Valentin BAZOGE, le 28 avril 2004
- Marine THOUVENIN, le 24 mai 2004

Bienvenue à cette nouvelle jeunesse et nos félicitations aux parents !

Décès

- André BIARDEAU, le 09 mai 2004
- Patrick KACI, le 03 juin 2004

Nos sincères condoléances aux familles.

Agenda

mardi 13 juillet	**Fête nationale :** sur la place communale, à partir de 19h30.
vendredi 27 août	**Conseil municipal :** à 20h30.
samedi 28 et dimanche 29 août	**Les foyers ruraux font leur cirque :** à Manonviller.
jeudi 02 septembre	**Rentrée des classes :** à 8h30.
dimanche 19 septembre	**Journée du patrimoine :** au Val de Fer, de 14h00 à 18h00.
mardi 21 septembre	**Ramassage des monstres** (pensez à les sortir la veille).

Permanence des élus

Les vendredis de 16h30 à 17h30, une permanence est assurée en mairie par un adjoint. En dehors de ces heures, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Prochain bulletin

Le prochain bulletin municipal paraîtra à l'automne. Si vous souhaitez y faire publier des informations, adressez-nous vos articles avant le 15 septembre.